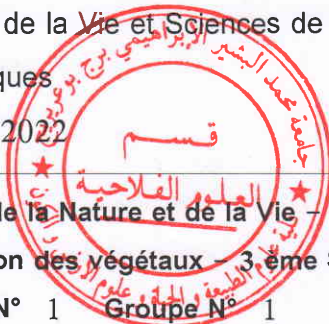


Université: Mohamed El-bachir El-Ibrahimi de Bordj Bou Arréridj

Faculté: Sciences de la Nature et de la Vie et Sciences de la Terre et d

Département: Sciences agronomiques

Année Universitaire: 2021 / 2022



2^{ème} année Master – Domaine: Sciences de la Nature et de la Vie – Filière: Sciences agronomiques –

Spécialité: Protection des végétaux – 3^{ème} Semestre

Section N° 1 Groupe N° 1

Date : 06/02/2022

Résultats de l'examen de la matière :M.P.I / Méthode et moy.de lutte et protect.intég /

Unité Enseignement Fondamental2

Coef. examen: 60.00 % Coef. CC: 40.00% Coef.de la matière: 03

Crédit: 6.00

Code UE: U-EF2

Matière non requise

N°	Nom et prénoms	Matricule	Etat	Exam	TD	TP	Conf	Sem	Proj	Stage	Autre
1	AIT MOHAMED CHAHRAZAD	161633031439	N	11,00	13,00						
2	AMARA ZOHRA	171733057331	N	18,00	17,00						
3	AMOUR NOUHA	161633067744	N	10,00	13,00						
4	BAHLOULI KHAOULA	161633063056	N	07,00	13,50						
5	BEARCIA AYA	161633060789	N	19,00	13,50						
6	BELHADAD KENZA	161633066190	N	10,00	13,50						
7	BELKASMI RIMA	171733062842	N	11,00	15,50						
8	BELOUAR RANDA	161633074301	N	07,00	13,50						
9	BENBELOUAER KHAOULA	161633069428	N	07,00	12,50						
10	BENCHENOUF CHEROUQ	161633069462	N	10,50	15,00						
11	BENNIA ANFAL	161633064505	N	02,00	15,50						
12	BENZID KHADIDJA	171733059036	N	19,00	16,00						
13	BOUGUETAYA MENAL	161633063588	N	10,00	14,50						
14	BOUSSADA SAMIRA	961333053832	N	15,00	15,50						
15	CHARIFI FELLA	181533069901	N	05,00	13,50						
16	DJELOULI KHALISSA	20093044115	N	04,00	15,00						
17	FRACHICHE AMIR	161633060817	N	13,00	11,00						
18	HACHAD AIDA	161633071173	N	07,00	13,50						
19	HAMZAOU ROMAISSA	161633066796	N	13,00	13,50						
20	LACHHEB FATIHA	161633071183	N	12,00	14,00						
21	MEHDJI AHLEM	161633064533	N	06,50	13,00						
22	MERABET KAMILIA	161633061252	N	12,00	16,00						
23	MERROUCHE IBTISSAM	161633064531	N	07,00	13,50						
24	MOGHNINE AICHA NESRINE	171733063818	N	19,00	13,00						
25	OMRI SARA	171733067698	N	19,00	16,00						
26	SAI ABDELAALI	20043100659	N	13,00	12,00						
27	SEHILI AYA	171733055574	N	06,25	13,50						
28	SEKHARA FAWZI	2001389322	N	10,00	14,00						
29	SELLAMI ILHEM	171733067278	N	09,50	13,50						
30	YAHIAOUI HALIMA	171733057412	N	10,00	13,50						

Louiche S.
Loul



Master 2 Protection des végétaux

Corrigée type

Méthodes et moyens de lutte et protection intégrée

1^{ère} Partie : Méthodes et moyens de lutte

[10 Points]

1. Les dégâts occasionnés par les différents ravageurs et parasites des plantes, aussi bien au champ qu'en post-récolte, sont nombreux. Sur le plan phytosanitaire que doit-on prendre en considération avant d'adapter le type d'intervention phytosanitaire ? (4 pts)

Avant d'adapter le type d'intervention on doit prendre en considération :

- les organismes à combattre (efficacité) ;
- la sensibilité des cultures (sélectivité) ;
- l'objectif poursuivi (limiter le développement, prévenir une infestation, éradiquer un ravageur ou une maladie, etc.) ;
- les exigences réglementaires (normes de qualité phytosanitaires) et celles des cahiers de charge (référentiels qualité) ;
- la compétence des opérateurs ;
- l'usage sécurisé et les moyens de protection ;
- les objectifs de compétitivité (rentabilité de la lutte) ;
- l'impact sur l'environnement (rémanence, protection des abeilles, etc).

2. Quel est la principale différence entre la lutte chimique conventionnelle et la lutte chimique raisonnée (2 pts)

La lutte chimique conventionnelle est l'utilisation des pesticides en abus et excès sans trop penser à l'impact sur les sols et la biodiversité des plantes et la lutte chimique raisonnée est l'introduction de la notion de « seuil de tolérance », de pesticides à faible répercussion écologique et la sauvegarde des organismes auxiliaires existants.

3. Discutez les conséquences de l'utilisation des pesticides chimiques sur l'homme et l'environnement. (4 pts)

Les effets des pesticides sur l'environnement sont variés et très larges. Les pesticides les plus volatils, c'est-à-dire les plus enclins à passer à l'état gazeux, peuvent être disséminés par le vent. Ils peuvent alors polluer l'air et le sol, en cas de pluie par exemple, parfois loin du lieu où ils ont été appliqués. Les eaux de pluie sont aussi susceptibles de charrier des molécules toxiques dans les lacs, les rivières et dans les zones littorales. Les pesticides peuvent nuire à toutes sortes d'êtres vivants, végétaux ou animaux, terrestres ou marins.

Les effets des pesticides sur la santé sont habituellement mineurs. Le plus souvent, seuls des troubles mineurs sont à déplorer : irritation et picotement des yeux, nausées et vomissements, sensation transitoire de faiblesse, brûlure de la peau, troubles gastriques légers. L'inhalation momentanée ou prolongée de pesticides peut être à

l'origine de pathologies respiratoires et de symptômes asthmatiques. Chaque année, des accidents mortels surviennent dans le secteur agricole en raison d'une forte absorption de pesticides. Certaines molécules contenues dans les insecticides sont classées parmi les agents cancérogènes, tératogènes et neurotoxiques.

2^{ème} Partie : Protection intégrée

[10 Points]

1. Expliquez le principe fondamental de la lutte intégrée (2 pts)

C'est une approche agroenvironnementale, basée sur l'expérimentation et l'observation ainsi que sur l'adoption des techniques de lutte les plus appropriées, gère et rentabilise les cultures en considérant l'environnement comme un allié dans le cadre d'une gestion globale et évolutive d'une entreprise afin préserver les ressources pour les générations futures. Comment réduire les doses, la fréquence des traitements sans assister à une acquisition de la résistance dans les populations des bioagresseurs.

2. Comment réduire les doses, la fréquence des traitements sans assister à une acquisition de la résistance dans les populations des bioagresseurs. Donnez un exemple (4 pts)

Par l'utilisation et l'intégration de tous les moyens non chimiques (Rotations, sélection variétales, utilisation d'auxiliaires, pièges à phéromones, les outils d'aide à la décision, seuil de tolérance,....etc), et l'utilisation de produits à faible toxicité et à mode d'action spécifique (tel que les pesticides multisites) et l'alternance des pesticides par le changement des familles chimiques.

3. Donnez un schéma descriptif d'une stratégie de lutte raisonnée contre un ravageur ou maladie quelconque. (4 pts)

La gestion raisonnée des ennemis est davantage facilitée par une bonne régie de culture et par l'adoption de pratiques qui minimisent les risques pour la culture, le site de plantation et pour l'environnement en général. La lutte raisonnée : C'est une autre phase d'approche de la lutte intégrée consistant en un aménagement progressif de la lutte chimique grâce à l'utilisation des seuils de tolérance économique et à l'emploi raisonné de produits spécifiques ou peu polyvalents. La lutte raisonnée fait appel aux pesticides, mais en réduisant au maximum les doses, en choisissant les produits les moins toxiques pour l'environnement en tenant-compte des effectifs des espèces nuisibles sur le terrain.

Exemple : la lutte contre le scolyte du caféier (*Hypothenemus hampei* Ferrari)

Le caféier (*Coffea* L) est une plante arbustive tropicale, affiliée au genre *Coffea* et appartenant à la famille des Rubiacées. Le scolyte des baies de café (*Hypothenemus hampei* Ferrari) limite fortement la production caféière. Plusieurs voies de lutte ont été expérimentées.